



Les agriculteurs agissent pour la qualité de l'eau !

Prochaine campagne d'analyse des effluents les 14 et 22 octobre 2021



Profitez de la prochaine campagne de ramassage des échantillons d'effluents près de chez vous :



- le **jeudi 14 octobre** : échantillons à déposer à **Besançon** avant 10h, à **Tarcenay** avant 11h, à **Valdahon** avant 12h, à **Roulans** avant 14h et à **l'Isle sur le Doubs** avant 14h30.
- le **vendredi 22 octobre** : échantillons à déposer à **Tarcenay** avant 10h30, à **Valdahon** avant 11h, à **Houtaud** avant 11h30, au **Russey** avant 13h, à **Maïche** avant 13h30 et à **Belleherbe** avant 14h.

Collecte dans les locaux de **Conseil Elevage 25-90** ou de la **Chambre d'Agriculture**.

A votre disposition auprès de la **Chambre d'Agriculture** ou de **Conseil Elevage** :

- Flacons à double fermeture + sachets zip d'emballage pour effluents liquides.
- Sachets seuls pour le fumier ou le compost.
- Fiches de renseignements à compléter



Constituez l'échantillon au plus proche du chantier d'épandage :

Pour du fumier : **idéalement sur la parcelle au moment d'un épandage** ou dans la fumière ou au tas, dans ce cas veillez à prélever à plusieurs hauteurs et profondeurs, mélangez au moins 15 prélèvements pour obtenir environ 1 kg de fumier homogène et représentatif qui sera mis dans un sac de type congélation ou sachet zip.

Pour du lisier : **prélevez de préférence lors d'un chantier d'épandage sinon dans la fosse préalablement brassée** pour obtenir un produit homogène, puis prélevez à différentes hauteurs dans la fosse pour obtenir environ 1 litre de liquide à mettre dans un flacon en plastique.

Les échantillons doivent être prélevés au maximum 24h avant la collecte et conservés au frais. Au-delà de ce délai il est impératif de les congeler.



Coût par analyse : 75 € HT (collecte, envoi, analyse par le laboratoire et conseil agronomique).
Renseignements : Didier Tourenne, Chambre d'Agriculture 25/90, au 03.81.65.52.93.

Radio Prairie du Groupe Herbe Franche Comté

Le Groupe Herbe de Franche-Comté a lancé en 2021 un podcast audio sur l'herbe, le pâturage et la gestion des prairies. Réalisé sous forme de dialogues et de questions-réponses, ce podcast vous permet de bénéficier chaque semaine des conseils de Luc Delaby (INRAE) et de spécialistes du pâturage et de la gestion des prairies. Les épisodes 27 à 29 sont consacrés aux effluents d'élevage et à la fertilisation N, P, K des prairies.

Ce podcast est disponible sur la chaîne Youtube du Groupe Herbe de Franche Comté (<https://www.youtube.com/channel/UCDU8brAMmEMYv7X0dQ9Lx9g> ou en via le QR code ci-contre).



Les bonnes pratiques d'épandage en automne

✓ Pensez à bien vider les fosses avant l'hiver

Depuis 2010, on a connu 4 années sur 10 avec une pluviométrie en fin d'année (cumul octobre à décembre) excédentaire à très excédentaire rendant difficile les épandages. Il est important d'anticiper les apports d'effluents liquides quand les conditions sont encore favorables (septembre et octobre).

Après un été frais et bien arrosé, le mois de septembre relativement sec a permis d'avoir des sols ressuyés. Dès lors, les épandages qui seront réalisés ces prochaines semaines devraient être bien valorisés sur prairies avec des risques limités de pertes par lessivage (sols non saturés en eau). Une croissance même faible de l'herbe permettra de stocker les éléments minéraux et favorisera le redémarrage au printemps.



Produits riches en azote rapidement disponibles (lisiers, fientes) : réalisez les épandages dès que possibles sur une végétation encore en croissance. Les épandages de ces produits en fin d'année sur une végétation à l'arrêt seront mal valorisés et le risque d'entraînement par lessivage de l'azote et de la potasse sont importants, ce qui représente une perte économique et une pollution potentielle du karst et des rivières. Les épandages des produits liquides doivent se terminer fin octobre ou début novembre, à moduler selon l'altitude et les conditions climatiques de l'année...



Fumiers ou composts de fumier de bovins : dans ces produits, plus de 90 % de l'azote se trouve sous forme organique. Ils doivent être incorporés par les vers de terre avant d'être minéralisés par les bactéries du sol au cours du printemps (sols réchauffés, aérés) et fournir de l'azote disponible pour les plantes. Nos essais ont montré que les épandages de fumier au cours de l'automne (octobre, novembre) étaient mieux valorisés qu'en sortie d'hiver.

✓ En automne, préférez les épandages liquides sur prairies

Au cours de l'automne les épandages d'effluents liquides se feront **sur prairies** (elles profiteront mieux des éléments minéraux) et **sur des sols profonds et sains** (> 35 cm). Ces sols figurent **en vert** dans le plan d'épandage. Ils sont plus susceptibles d'absorber les éléments minéraux que les sols superficiels plus sensibles au lessivage de l'azote en fin d'année.

Les céréales absorbent très peu d'éléments minéraux en automne. Leur faible développement racinaire ne permet pas comme dans le cas des prairies de retenir les éléments minéraux qui risquent d'être perdus par lessivage ou ruissellement au cours de l'hiver. Ces pertes sont accentuées dans les sols les plus superficiels, dans les sols hydromorphes ou en pente.



Pas d'épandage d'effluents liquides sur les sols de moins de 20 cm d'épaisseur !



Pas d'épandage à proximité des zones humides, des dolines ou sur les sols en pente !

Pas d'épandage sur les sols très hydromorphes ou saturés en eau !



Pas d'épandage sur les sols enneigés !

Les épandages d'automne : s'adapter aux conditions météo

Afin d'adapter ses épandages d'automne aux conditions climatiques et pour anticiper la vidange des ouvrages de stockage, la Chambre d'Agriculture publie chaque semaine sur son site internet et dans la Terre de Chez Nous des conseils pour vous aider à réaliser les épandages dans les meilleures conditions possibles. Ces bulletins Agro-météo sont disponibles à l'adresse suivante :

<https://bourgognefranchecomte.chambres-agriculture.fr/doubs-territoire-de-belfort/publications/points-agro-meteo/> ou en scannant le QR code ci-joint.



La Chambre d'Agriculture vous accompagne dans la valorisation des effluents d'élevage :
Conseil en fertilisation et épandages : Didier TOURENNE au 03.81.65.52.93.
Plan d'épandage : Solène MOREAU au 03.81.49.71.04 ou Emilie GRAS au 03.81.65.52.71
Projets bâtiments : Pierre-Emmanuel JAVEL ou Guillaume GUERRY au 03.81.65.52.76.